



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Depuis plus de 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, Reconnue d'Utilité Publique, accueille et accompagne plus de 4 000 enfants et adultes en situation de handicap mental, psychique ou avec autisme dans ses 100 établissements et services en France.

La Fondation est engagée dans une démarche d'innovation visant à offrir aux personnes accompagnées tous les moyens de mener une vie sereine, dans le respect de leurs liens familiaux et de leur identité.

La Fondation des Amis de l'Atelier Département 87

2 plateformes :

- **Plateforme Hébergement et Accompagnement** : SAVS, EANM
 - **Plateforme Accueil et Soins** : AJ/SA, EAM, EANM, RAPHA
- et un ESAT**



habitat.inclusif87@amisdelatelier.org

o.paulien@amisdelatelier.org

[07 60 56 19 77](tel:0760561977)



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Siège administratif :
17 Rue de l'Égalité
92290 Châtenay-Malabry

www.fondation-amisdelatelier.org



HAUTE-VIENNE (87)



HABITAT INCLUSIF

HAUTE-VIENNE

LIMOGES
SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

À qui s'adresse l'habitat inclusif ?

La Fondation des Amis de l'Atelier propose 8 places d'habitat inclusif à Limoges et 3 à St Léonard de Noblat. Ce dispositif s'adresse à toute personne adulte en situation de **handicap mental et/ou psychique**.

Une notification de la MDPH, peu importe laquelle, suffit pour intégrer ce dispositif.

Nous avons déterminé **4 critères primordiaux**; les candidats doivent:

- ne pas être en refus de soin
- vouloir s'inscrire dans une dynamique collective
- reconnaître les situations de danger
- savoir alerter en cas de danger

Ils peuvent être en situation de travail, en accueil de jour ou sans activité.

Ce dispositif permet de **lutter contre les situations d'isolement et d'exclusion**.



Qu'est-ce que l'habitat inclusif ?

C'est un dispositif qui permet à toute personne en situation de handicap d'accéder à un logement à elle.

Nous avons fait le choix de proposer des **appartements en colocation (habitat partagé)** pour travailler la **complémentarité des compétences** des habitants et pour favoriser **l'entraide et le partage**.

L'animatrice, présente uniquement en journée, a pour mission:

- d'animer le **Projet de Vie Sociale et Partagé**, co-construit avec les habitants; il définit le fonctionnement de l'habitat inclusif,
- de **veiller au bien-être des habitants** à leur domicile et **d'évaluer leurs besoins** pour mettre en place d'éventuels étayages (SAMSAH, SAVS, service à la personne, service infirmier etc...).
- de proposer des **ateliers pédagogiques**, faire de la **médiation**.

La localisation

Limoges



Saint-Léonard-de-Noblat (à 25 minutes de Limoges)

